Réseau Santé HAUT-LÉMAN

Réseau Santé LA CÔTE

Réseau Santé RÉGION LAUSANNE

Réseau Santé NORD BROYE

QUE FAIRE EN CAS D'URGENCE MÉDICALE ?

Problème de santé

NON-VITAL





VITAL



Appelez le **144**

Contactez en priorité :

- Votre médecin traitant·e
- Votre organisation de soins à domicile
- Votre pharmacie

Si indisponibles :

APPELEZ LA CENTRALE SANTÉ AVANT DE VOUS RENDRE AUX URGENCES



058 6 116 116

ADULTES ET ENFANTS – APPEL NON SURTAXÉ

La centrale évalue votre état de santé, vous conseille et vous oriente vers le service le plus adapté à votre cas.



CONSEIL



DENTISTE



PHARMACIE



MÉDECIN DE GARDE, ÉQUIPE MOBILE INFIRMIÈRE



PERMANENCE MÉDICALE



SERVICE D'URGENCES

Version 2 – Novembre 2026